

Le B.I.F.A. - BREVET D'INITIATEUR FEDERAL D'AIKIDO

Le BIFA, c'est pour qui ?

Ce diplôme est un brevet d'enseignement préparé et délivré au niveau des organismes territoriaux de la FFAB (ligues, CID, délégations) avec des directives fédérales.

Ce brevet d'initiateur fédéral FFAB est mis en place et géré au niveau des Ligues. Il permet d'acquérir les connaissances pour :

- Assister les professeurs d'un club
- Assurer le remplacement des professeurs d'un club, animer une section Jeunes, Seniors, Adultes
- Ouvrir une nouvelle section au sein d'un club
- Ouvrir un nouveau club, en accord le président de la ligue et à condition de passer le BF
- Amener au Brevet Fédéral (BF) qui est une étape essentielle dans l'enseignement de l'Aïkido FFAB.

Le BIFA permet à l'enseignant d'acquérir une expérience « de terrain » avant d'amorcer une formation Brevet Fédéral qui demande un investissement en temps et financier plus important.

Dès l'inscription au BIFA, une autorisation provisoire est délivrée aux candidats BIFA afin qu'ils puissent enseigner dans leur club légalement pendant leur saison de formation.

Conditions d'inscription :

- Avoir 18 ans
- Être licencié FFAB dans un club affilié de la ligue Bretagne d'Aïkido et de Budo - Aïkikai
- Être titulaire du Shodan CSDGE
- Être titulaire du PSC1/AFPS/SST
- Être inscrit à l'école régionale des cadres

Conditions d'obtention :

On demande la participation à **trois stages de la ligue** inscrits au calendrier et de préférence :

- Stage en présence d'un ou des ACT
- Stage Préparation de grade dan
- Stage pour tous
- Ecole des cadres

La formation comprend :

- Une partie technique
- Une partie pédagogique
- Une partie législative (facultatif)

Début de la formation lors du stage de Positionnement BIFA (28 et 29 octobre à Ploemeur)

Pendant toute la saison, les candidats sont invités à rester en relation avec l'ACT en charge du Bifa et sont aidés par l'enseignant de leur club d'appartenance, si possible.

Mise en situation (examen) le 15 juin à Beignon (samedi matin)

Chaque candidat au BIFA sera mis en situation d'animation pour une partie d'une séance d'Aïkido lors de la mise en situation en juin à Beignon.

Les candidats ayant satisfait aux obligations (dossier complet et stages) et ayant reçu un avis favorable lors de la mise en situation valideront leur BIFA. Le diplôme, transmis à la ligue par la fédération, leur sera remis ultérieurement lors d'un stage.

Renouvellement :

La validité du Bifa est de 1 an, pour son renouvellement, il est demandé la participation à 3 actions de formation de l'Ecole des Cadres de la ligue de Bretagne d'Aïkido et de Budo, dont un stage de préparation aux grades dan.

DOSSIER D'INSCRIPTION AU BIFA 2023/2024

Dossier à envoyer à

Fanch Cabioch – Président de la Ligue Bretagne d'Aïkido et de Budo

Hent Menez Bargod Kerret 29160 CROZON

Tel. 0680158344 - president@aikidobretagneffab.bzh

Claude JACOB - ACT : claud.jacob.act@aikidobretagneffab.bzh

Accompagné(e) des pièces suivantes :

- La photocopie de votre passeport avec le timbre licence de la saison en cours.
- La photocopie Attestation aux premiers secours (PSC1/AFPS/SST).
- La photocopie de votre diplôme dan.
- Un certificat médical d'aptitude à la pratique de l'aïkido.

Nom prénom :

Date de naissance :

Adresse :

.....

Tel : Courriel :

Club : N° : 206

Numéro de licence

Nom de votre Professeur : Courriel :

Je m'inscris à l'école régionale des cadres pour la saison 2023/2024 (inscription obligatoire)

<https://framaforms.org/inscription-ecole-des-cadres-bzh-2023-2024-1696642901>

Votre projet

A , le

Signature

